

C3 - Certificat de capacité à développer et à diffuser un projet photographique d'auteur

[Demande de devis](#)
[Fiche d'auto positionnement](#)

C3 -Certificat de capacité à développer et à diffuser un projet photographique d'auteur

Certification recensée à l'Inventaire de la CNCP - N° Identifiant CNCP : 1303

Période : De septembre à novembre 2021
Lieu : 30 avenue Victor Hugo - 13200 Arles
Durée : 302 h
Tarifs Formation continue : 8400 € TTC Tarifs Particuliers : 6200 € TTC

OBJECTIF DE LA CERTIFICATION :

Garantir un niveau de professionnalisation dans la conduite d'un projet d'auteur en tenant compte des réalités du marché de l'art et des opportunités de diffusion.

PUBLICS :

Tout professionnel de l'image répondant aux critères d'admission et souhaitant structurer un travail photographique d'auteur. Les titulaires de la certification « Capacité à gérer et à optimiser la production d'une commande photographique numérique » délivrée par l'ENSP.

DOMAINES PROFESSIONNELS CONCERNÉS :

Photographie d'auteur, art visuel, art graphique, art plastique, audiovisuel et multimédia.

PRÉREQUIS :

- être dans une situation effective de développement d'un projet d'auteur - attester d'une pratique photographique et savoir gérer un processus de postproduction numérique - maîtriser l'environnement artistique du champ photographique

ADMISSION EN FORMATION :

L'admission se fait sur dossier en tenant compte des prérequis et du projet professionnel du candidat. Dossier comprenant un CV, une lettre de motivation et une sélection de 20 photographies à adresser à l'ENSP par mail (@)

COMPÉTENCES VALIDÉES PAR LA CERTIFICATION :

• **être capable de présenter un travail photographique dans sa dimension artistique** - savoir poser un cadre sémiologique et apprendre à le dépasser - s'engager dans une recherche thématique plurielle en lien avec son travail • **être capable de gérer des processus créatifs en postproduction - cerner les enjeux artistiques d'un traitement photographique numérique** - maîtriser le montage numérique d'images photographiques • **être capable de structurer un projet d'exposition** - assurer la préparation des fichiers dédiés à l'impression Fine Art - organiser une mise en espace et un accrochage • **être capable d'élaborer et de diffuser un dossier artistique** - savoir organiser la présentation de son activité artistique - comprendre les enjeux stratégiques et techniques du dossier artistique • **être capable de promouvoir un travail photographique** - maîtriser les fondamentaux juridiques pour l'exercice d'une activité d'auteur photographe - cerner les éléments contractuels pour la vente d'une œuvre artistique

ÉPREUVES DE CERTIFICATION :

- Ensemble d'épreuves techniques - Questionnaire professionnel - Entretien avec un jury : présentation d'un dossier artistique

VALEUR AJOUTÉE DE LA CERTIFICATION POUR LE TITULAIRE :

- structurer son propre travail et appréhender la mise en place d'un discours de présentation d'un projet d'auteur - élargir l'assise référentielle de son travail dans le champ artistique - renforcer son regard critique et autocritique - structurer son positionnement artistique et augmenter son audience sur Internet - se mettre en lien avec les principaux acteurs de la diffusion et du marché de l'art

CONTACT :

@ Tél. 04 90 99 33 46